

Récits du parcours institutionnel de personnes victimes d'une infraction pénale : expérience et mise en sens.

Auteur : Duyckaerts, Solen

Promoteur(s) : Garcet, Serge

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/27184>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Consolidation des thèmes

Axe 1 — Les temporalités du parcours ne coïncident pas avec celles de la procédure

Code	Sous-thème	Similarités et contrastes	Extraits
1.1	Le parcours peut commencer autrement que par une plainte	P01 : accompagnée avant de se sentir prête à porter plainte P11 : entre au commissariat comme témoin et en ressort plaignante	E20
1.2	La reprise ne dépend pas de la clôture de la procédure	P06, P09 : prennent des distances avec l'enquête toujours ouverte	E03 E16
1.3	La procédure influence aussi bien le présent que le passé et le futur	P01, P02, P05, P07, P08, P11 : P08 décrit une vie mise sur pause / P11 revient sur des souvenirs refoulés / P01, P02, P05 / P01, P02, P05 et P07 restent dans l'attente d'un procès, d'une protection ou d'une réponse institutionnelle	E04 E20

Axe 2 — Mettre l'expérience en récit institutionnel

Code	Sous-thème	Similarité et contrastes	Extraits
2.1	Les récits relient ce que les procédures séparent	P01, P03, P04, P05, P07 : certains professionnels rétablissent cette continuité en reprenant la chronologie et le contexte	E05
2.2	Les pièces étayent les faits sans suffire à restituer le parcours	P07, P08, P09, P10 : P08 dépend des pièces pour reconstituer l'agression / P10 ne comprend pas le silence malgré les traces fournies	E19
2.3	Requalifier peut légitimer et contraindre	P03, P06, P07, P08, P11 : P11 passe de témoin à plaignante / P06 connaît le statut de personne lésée et choisit de ne pas l'activer immédiatement	E06 E07 E20
2.4	Le silence produit aussi une version de la suite	P08, P09, P10 : le silence signifie tour à tour oubli, manque de moyens, absence de preuve ou faible considération	E08

Axe 3 — Une réponse peut compter sans répondre à toutes les attentes

Code	Sous-thème	Similarités et contrastes	Extraits
3.1	Être reconnu comme victime sans être réduit à ce statut	P01, P02, P03, P04, P07, P08, P10, P11 : la reconnaissance peut précéder le jugement, arriver tardivement ou être reçue avant d’avoir été recherchée	E08 E09 E17 E18
3.2	Être reconnu ne garantit pas d’être protégé	P01, P03, P04, P07 : la mesure vise parfois l’auteur dans le droit tandis que la personne continue à adapter sa vie au danger	E10
3.3	Réparer ne suffit pas toujours à rendre l’après praticable	P04, P08, P10 : P04 distingue explicitement la reconnaissance financière de la réhabilitation de sa vie	E11
3.4	L’issue recherchée ne se réduit pas à la peine	P02 distingue culpabilité et punition / P06 délègue l’issue / P08 privilégie une fin lisible et l’indemnisation	E12

Axe 4 — Lorsque les relais manquent, la continuité du parcours repose sur la personne

Code	Sous-thème	Similarités et contrastes	Extraits
4.1	Faire avancer le dossier sans maîtriser sa direction	P01, P03, P05, P07, P08, P09, P10 P06 constitue le contraste : la délégation devient possible grâce à la confiance créée lors des premiers contacts	E03 E13 E14
4.2	La continuité repose aussi sur des acteurs-relais	P01, P03, P05, P08, P09, P10, P11 : une rencontre empathique perd de sa portée lorsqu’aucun relais n’est organisé après elle	E15
4.3	La force visible peut masquer le besoin d’un appui	P02, P04, P08, P09, P10, P11 : la présentation de soi comme personne autonome ou combattante peut rendre les besoins moins visibles	E04 E14 E18 E19

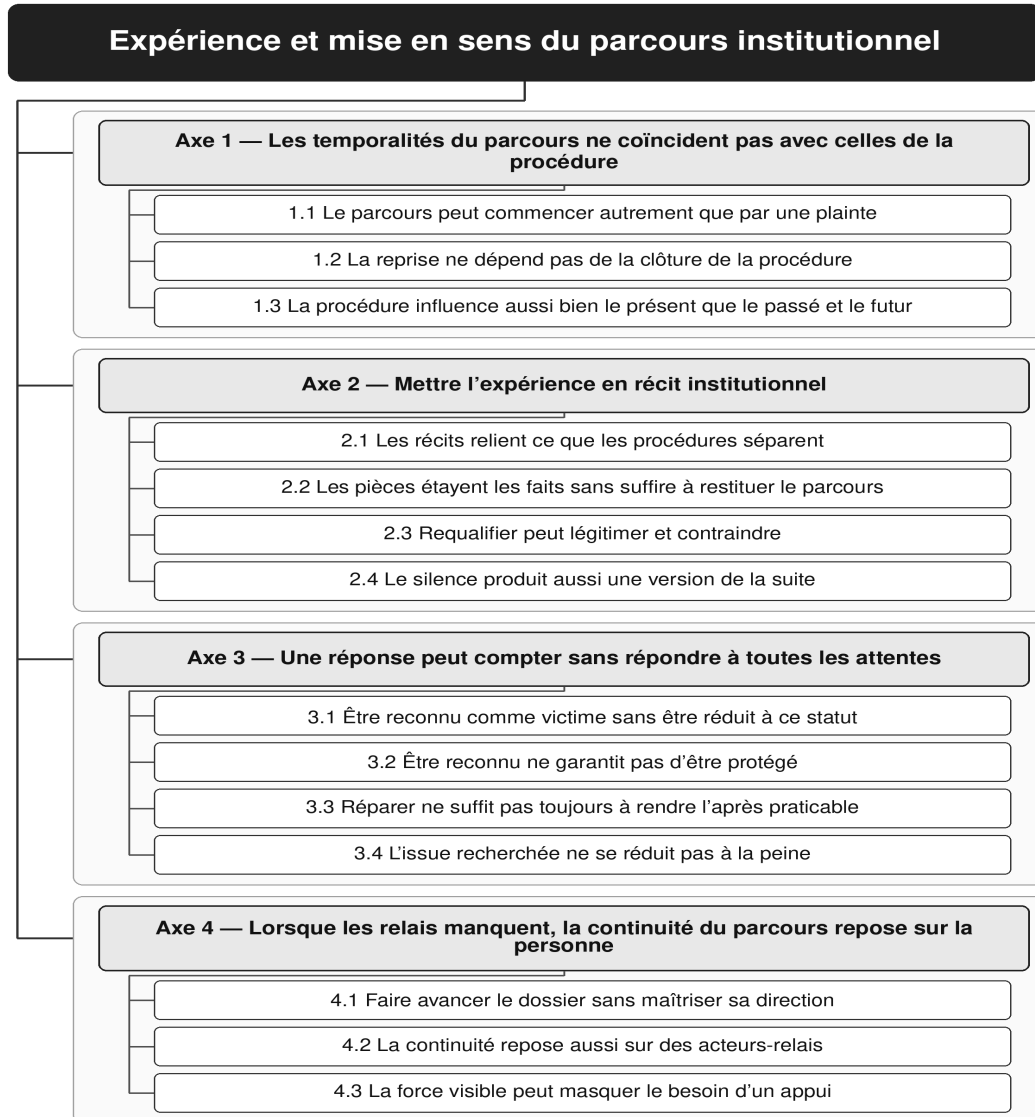
Extraits repères

Code	Cas	Extrait du verbatim	Sous-thème	Fonction dans l’analyse
E01	P03	« J’avais commencé ma reconstruction en me disant [...] le tribunal est passé, c’est bon, c’est derrière moi, etc. Mais là, en sachant qu’il a des sorties, c’est reparti pour un tour, en fait. »	1.1	Clôture procédurale remise en cause par le retour du danger
E02	P01	« C’est à chaque fois mon château — je l’appelle mon château de cartes — et à chaque fois on le recommence. »	1.1	Reconstruction réelle mais exposée aux nouveaux contacts
E03	P06	« J’ai fait tout ce que je pouvais pour les aider. Et maintenant, c’est entre leurs mains. Moi, je peux rien y faire. »	1.2 4.1	Délégation de la suite comme manière de reprendre sa vie
E04	P08	« C’est compliqué. J’ai l’impression ici d’être mis sur pause. »	1.3 4.3	Présent suspendu par l’incertitude du parcours
E05	P04	« Entre la déposition que vous faites et le magistrat ou le procureur qui va lire ça, il y a un	2.1	Écart entre continuité vécue et récit institutionnel

		monde de différence. La plainte, elle ne reflète pas la peur que vous avez. »		
E06	P11	« Elle a remis une structure, ce qui fait que j'arrive à en parler. »	2.3	Structuration du récit pendant l'audition
E07	P03	« Ils ne m'ont rien demandé. [...] Moi, j'ai signé le document. Je n'ai pas regardé à ça, en fait. »	2.3	Information ou choix formel non approprié au moment de la signature
E08	P10	« Je suis victime mais on fait comme si je l'étais pas. »	2.4 3.1	Statut revendiqué face au silence institutionnel
E09	P02	« Je le vis bien parce que je sais que je suis soutenue. Je suis reconnue. Mais malgré tout, je le vis mal parce que [...] ce n'est pas fini. Parce que psychologiquement, c'est difficile. »	3.1	Reconnaissance présente et attente judiciaire simultanées
E10	P07	« Au final, les plaintes que je fais, elles ne servent à rien. [...] Qu'est-ce qui va me protéger si ces plaintes-là ne me protègent pas ? »	3.2	Écart entre dépôt de plainte, reconnaissance et protection
E11	P04	« Et après... il y a un vide. Il y a un vide parce qu'il faut tout reconstruire. Physiquement, mais aussi dans ma vie sociale. »	3.3	Clôture extérieure suivie d'un besoin de réhabilitation
E12	P02	« J'attends qu'il soit reconnu coupable, mais j'attends pas qu'il soit puni forcément. »	3.4	Distinction entre reconnaissance de responsabilité et punition
E13	P08	« C'est toujours moi qui dois pousser. »	4.1	Activité personnelle nécessaire au mouvement du dossier
E14	P09	« C'est fatigant, c'est usant, et tu ne sais pas ce que tu dois faire pour bien faire. »	4.1 4.3	Charge de navigation et incertitude sur les démarches
E15	P05	« Elle m'a fait un schéma pour m'expliquer comment ça se passe. [...] Quand on est dans l'incompréhension, on panique. »	4.2	Fonction de relais et traduction d'une procédure opaque
E16	P09	« Et même à un moment donné, quand tu réexpliques, tu as l'impression que tu racontes l'histoire de quelqu'un d'autre. [...] Ah non, c'est moi qui l'ai vécu. »	1.2	Distance progressive produite par la répétition du récit
E17	P04	« Parce qu'on parle de victime mais moi je ne me considère pas comme une victime. Je me considère comme une survivante. »	3.1	Statut nécessaire à la reconnaissance, identité racontée depuis la survie
E18	P10	« J'étais un peu trop fière envers [auteur] de faire la victime. Je me suis montrée peut-être trop forte. »	3.1 4.3	Distance envers l'étiquette de victime et force visible susceptible de masquer le besoin d'aide

E19	P08	« Quand je montre la photo : “Ah oui, quand même”. [...] Ici ça se voit pas, je suis quelqu’un de souriant. Mais quand je suis seul chez moi, c’est différent. »	2.2 4.3	La photographie rend visible ce que l’apparence actuelle ne suffit pas à raconter
E20	P11	« Je suis rentrée comme témoin, je suis sortie, j’avais porté plainte. [...] Le fond est bon, mais la forme aurait pu être différente. »	1.3 2.3	Reconnaissance et ouverture d’une procédure non anticipée dans le même épisode

Arbre thématique¹



➔ Les axes ne forment ni une chronologie ni des catégories exclusives. Un même épisode peut éclairer plusieurs sous-thèmes lorsque sa fonction diffère : la délégation de P06 renseigne à la fois la reprise avant la clôture et la possibilité de ne plus porter la continuité du dossier, et l'audition de P11 éclaire simultanément la réactivation du passé et l'ambivalence de la requalification.

¹ Généré par l'IA (ChatGPT)